

L'historien et les mémoires de la Seconde Guerre mondiale en France



Je révise et je me perfectionne

Problématiques

C'est un chapitre étudiant, de manière introductive, le rapport des sociétés à leur passé, c'est-à-dire la construction et l'évolution des mémoires d'une période historique, parfois appelées processus de mémorialisation. Or l'accélération des mutations que connaît notre société contemporaine provoque certainement une fascination pour le passé. D'une part les mémoires prennent une place croissante dans l'espace public, telle une mise en récit du passé, interpellant même un devoir de mémoire. D'autre part ces mémoires sont portées par des groupes sociaux plus ou moins puissants et légitimes aux yeux de l'opinion publique. On ne parle donc pas d'une mais des mémoires, que l'historien peut d'ailleurs analyser autant que le fait historique lui-même : c'est donc ici une sensibilisation à la démarche de l'historien, une réflexion sur l'apport de cette démarche à la construction de l'esprit critique (comme peut l'être l'enseignement de la philosophie de l'histoire).

La période choisie par le programme est celle de la Seconde Guerre mondiale pour laquelle la question des mémoires est progressivement inscrite dans l'histoire avec la disparition des acteurs survivants, d'ailleurs souvent actifs dans la construction de ces mémoires, ce qui n'enlève pas les enjeux politiques et éthiques de la mémorialisation. D'autant plus qu'elle reste aux yeux des Français, à juste titre, une période des plus sombres de l'histoire de France et du monde, une période de conflits même si la France est assez peu concernée directement (avec la défaite de 1940, honteuse, suivie de l'armistice et de la collaboration, puis la Libération grâce aux forces alliées et de la France libre). Elle a surtout eu une double résonance, à court terme avec le risque de rupture de l'unité nationale à la Libération et dans l'immédiat après-guerre (profondes divisions socio-politiques, affrontements proches d'une guerre civile entre résistants et miliciens, persécutions de victimes, voire épuration), puis à long terme en laissant un pays gorgé de blessures, voire traumatisé, ne pouvant affronter toutes les réalités de ce passé douloureux.

Cela amène la problématique suivante, que l'on peut rédiger à deux niveaux, descriptif (problématique simple) ou véritablement problématisée



(question-problème) : comment depuis la fin de la guerre a évolué la mémoire des « années noires » ? Dans quel rythme et quels contextes sont apparues les diverses mémoires de la Seconde Guerre mondiale, selon quel travail d'historiens et d'autres acteurs ?

I. La construction d'une mémoire officielle de la guerre

A. Au lendemain de la guerre, un souci de réconciliation nationale

Au moment de la Libération, en 1944-1945, puis dans l'immédiat après-guerre (années 1940-1950), deux forces politiques sont dominantes car issues des forces de résistance, donc sont les constructeurs et les propagateurs de la mémoire officielle : les gaullistes et les communistes. Cette mémoire est celle du résistancialisme : le mythe d'une résistance de masse et héroïque, laissant de côté la mémoire d'autres groupes de Français impliqués dans la guerre. Ces derniers sont : les prisonniers de guerre, les anciens du STO (service du travail obligatoire mis en place entre 1943 et 1944), les malgré-nous (soldats alsaciens-lorrains enrôlés de force dans l'armée allemande suite à la réquisition des territoires par les nazis en 1940), les déportés non résistants.

Ce mythe résistancialiste émerge dès 1944 chez les gaullistes avec le discours du général de Gaulle à l'Hôtel de Ville de Paris le 25 août 1944, jour de la libération de la capitale, où il annonce sa vision des « années noires » : « Paris ! Paris outragé ! Paris brisé ! Paris martyrisé ! Mais Paris libéré ! Libéré par lui-même, libéré par son peuple avec le concours des armées de la France tout entière, de la France qui se bat, de la seule France, de la vraie France, de la France éternelle ». Son souci est de restaurer l'autorité de l'État et l'image d'une France unie : il affirme le rôle premier du peuple français dans la libération de la France, telle une héroïsation nationale de la France libre (basée sur les récits de combats et de sacrifices). Il a peur d'une guerre civile suite à l'épuration sauvage de 1944 (marquée par quelque 9 000 exécutions sommaires, les milliers de femmes tondues, voire violées), suivie alors d'une épuration judiciaire (marquée par le procès de Pétain en 1945, condamné à mort, peine finalement transformée en perpétuité jusqu'à sa mort en détention à l'île d'Yeu en 1951). Il s'agit donc de panser les blessures collectives : la défaite de 1940 est effacée par la victoire des « armées de la France », les FFL et par un peuple unanime entré en résistance.

Le général de Gaulle considère Vichy comme une parenthèse dans l'histoire de la France, que la République ne saurait endosser : l'adhésion des Français au

maréchal Pétain, la collaboration, la responsabilité des autorités françaises dans les politiques antisémites sont passées sous silence. Le temps est à l'oubli des « années noires ». Pour l'historien, l'oubli est autant caractéristique des mémoires que le souvenir.

Quant aux communistes, autre force politique majeure, l'après-guerre apparaît comme une période de gloire : le Parti Communiste Français force l'exaltation de la résistance intérieure et de la lutte clandestine ; il se forge l'image d'un parti martyr « le parti des 75 000 fusillés » communistes (alors que le nombre total des Français civils fusillés par les Allemands est reconnu par les historiens comme proche de 30 000). Il s'agit aussi de gommer la période 1939-1941, plus sombre et plus complexe pour l'engagement des communistes dans la guerre. Bref, ici la construction d'une mémoire sert les intérêts symboliques d'un groupe, victime donc légitime, ce qu'ont également compris les autres forces politiques de résistance (socialistes de la SFIO, centristes du MRP).

C'est avec le retour du général de Gaulle au pouvoir dans les années 1960 que l'on parle d'un apogée du résistancialisme : le Concours National de la Résistance et de la Déportation (CNRD) est institué officiellement en 1961 par le ministre de l'Éducation nationale, à la suite d'initiatives d'associations d'anciens résistants et déportés. Mais l'épisode phare de cette réactivation du mythe résistancialiste reste le transfert des cendres de Jean Moulin au Panthéon le 19 décembre 1964 : ce résistant envoyé par de Gaulle pour unifier les mouvements de résistance sur le territoire français est à même de faire consensus aussi bien chez les communistes que chez les gaullistes. Mais surtout le discours ce jour-là d'André Malraux, ministre des Affaires culturelles, glorifie non seulement la figure de Jean Moulin, le héros résistant martyrisé, mais encore de Gaulle.

En parallèle de cette glorification de la résistance, les années 1950-1960 marquent la volonté d'oublier Vichy et la collaboration : deux lois d'amnistie en faveur des collaborateurs sont votées en 1951 et 1953, d'anciens collaborateurs sont libérés, la vie politique est marquée par un retour de la droite (profitant de la guerre froide et de l'anticommunisme, Antoine Pinay devient président du Conseil en 1952 alors qu'il avait voté les pleins pouvoirs à Pétain). Enfin, alors que la date de commémoration de la Première Guerre mondiale paraissait évidente, celle de la Seconde Guerre mondiale est délicate : il faut attendre la loi du 20 mars 1953 pour que le 8 mai devienne jour férié, mais supprimé six ans plus tard par le général de Gaulle (jusqu'à son rétablissement en 1981).



B. Les nouveaux enjeux de la mémoire officielle depuis les années 1970

Le début des années 1970 marque un tournant par la remise en cause du mythe résistancialiste, que confirment plusieurs éléments :

1. Un film *Le Chagrin et la Pitié* en 1971

Ce film de Max Ophüls évoque la vie quotidienne à Clermont-Ferrand et montre la collaboration et l'antisémitisme en zone libre. Certains Français vont jusqu'à porter l'uniforme allemand, d'autres montrent beaucoup d'arrangements avec l'occupant. Cela confirme que dans l'opinion publique la résistance a été minoritaire (300 000 à 330 000 Français sur 40 millions). Néanmoins, signe du malaise dans ces années 1970, la télévision française refuse sa diffusion pendant près de 12 ans (jusqu'en 1981, attirant alors 15 millions de téléspectateurs).



Focus Le cinéma sur la Seconde Guerre mondiale

Si dans l'après-guerre le cinéma relaie l'image officielle d'une France résistante et encense la résistance intérieure, souvent par des commandes publiques (*La bataille du rail* et *Le père tranquille* de René Clément 1946), les années 1970 sonnent le changement en montrant d'une part que le choix de la résistance n'allait pas de soi, d'autre part que ce combat clandestin a sa part d'ombre et d'isolement psychique : *L'armée des ombres* de Jean-Pierre Melville en 1969, *Lacombe Lucien* de Louis Malle en 1974, *Le Dernier Métro* de François Truffaut en 1980, (1982), enfin sur un mode comique *Papy fait de la résistance* de Jean-Marie Poiré en 1983.

2. Un livre *La France de Vichy* en 1973

Cet ouvrage de l'historien américain Robert Paxton examine les faits et les mémoires de Vichy, relève les oublis avec une démarche critique, confronte des discours aux faits et surtout base ses recherches à partir des archives allemandes. Il met en évidence la responsabilité de Vichy dans la collaboration : dès 1940 Vichy a insisté auprès des Allemands pour mener une politique de collaboration, loin de son rôle de bouclier. Il montre aussi que Vichy n'a pas été une « parenthèse » mais a au contraire laissé un lourd héritage.

D'autres livres d'historiens plus récents complètent cet examen des mémoires, basés sur la recherche de tous les acteurs (hommes politiques, intellectuels, artistes, leaders de groupes d'intérêt), de leur rôle dans la construction des mémoires en différenciant les comportements : Henry Rousso dans *Vichy un passé qui ne passe pas* en 1994, Pierre Laborie dans *Le chagrin et le venin : la France sous l'occupation, mémoires et idées reçues* en 2001, etc.

3. Des procès décisifs

Dès 1964, la loi sur l'imprescriptibilité des crimes contre l'humanité permet de mettre en lumière les réalités sombres de la collaboration, les compromissions de certains Français dont des hauts fonctionnaires avec les nazis. Elle est utilisée dans les années 1980 pour engager de grands procès (Touvier, Papon, Bousquet...).

- Paul Touvier : ancien responsable de la Milice qui se cache depuis sa condamnation à mort par contumace en 1946 et 1947, il bénéficie d'une mesure de grâce de Georges Pompidou, ce qui fait aussitôt scandale : alors que le but était de tirer un trait sur cette période, il remet au contraire sur le devant de la scène la collaboration de certains Français. Touvier est jugé en 1994, reconnu coupable de complicité de crimes contre l'humanité pour l'exécution de sept otages juifs à Rillieux-la-Pape en juin 1944, condamné à la réclusion à perpétuité. Il est mort en juillet 1996 à la prison de Fresnes, à l'âge de 81 ans.
- Maurice Papon : les premières plaintes sont portées contre lui en 1981. Secrétaire général de la préfecture de Bordeaux et responsable des « affaires juives », il est accusé d'avoir ordonné l'arrestation et la déportation vers le camp de Drancy de 1 690 Juifs. Renvoyé au terme d'une procédure de 15 ans devant la Cour d'Assises de la Gironde, son procès a lieu en 1997 et 1998 pour « crime contre l'humanité ». Il est reconnu coupable de complicité de crimes contre l'humanité, condamné à dix ans de réclusion criminelle et à la privation des droits civiques.

En parallèle, même la résistance fait l'objet d'une relecture qui tend à briser le mythe d'une résistance unie, notamment par plusieurs polémiques comme celle dans les années 1990 concernant la trahison de Jean Moulin par l'un de ses proches (ou les accusations faisant de Jean Moulin un agent en liaison avec l'URSS), ou celle mettant en cause les témoignages des époux Aubrac, un couple de résistant accusé de trahison par des responsables nazis.

Cependant, face à cette relecture critique de la résistance, celle-ci garde une mémoire officielle valorisante, toujours vive et enrichie à l'image des nombreux musées et mémoriaux qui lui sont dédiés (tel le mémorial de la résistance inauguré en 1994 à Vassieux-en-Vercors qui maintient la dimension mythique du maquis du Vercors), sans oublier l'entrée récente au Panthéon de quatre anciens résistants (Germaine Tillion, Genevève de Gaulle-Anthonioz, Jean Zay et Pierre Brossolette le 27 mai 2015 à l'initiative du président Hollande). La résistance peut ainsi faire l'objet d'une utilisation politique à des fins d'unité nationale, voire mobilisé de façon plus polémique comme sous le quinquennat Sarkozy : en 2007, le président Sarkozy propose la lecture et l'analyse scolaire de la lettre du jeune Guy Moquet, fils de député communiste, fusillé avec 26 autres otages



à Châteaubriant le 22 octobre 1944, avant de la rendre optionnelle et mieux cadrée dans son contexte historique. Puis en 2009 le président Sarkozy choisit la Chapelle-en-Vercors pour prononcer un discours sur l'identité nationale : « Le Vercors devint le point de ralliement de ceux qui ne voulaient pas subir. Un instant, le cœur de la France se mit à battre ici. Et dans ce paysage magnifique et austère, se mit à renaître une fierté française ».

2. Les mémoires du génocide

A. La période de l'oubli (1945-1961)

Les difficultés de l'après-guerre pour construire une mémoire du génocide et du phénomène concentrationnaire sont nombreuses pour les survivants : si certains n'ont pas ressenti le besoin de témoigner, en préférant oublier, se taire et reconstruire une nouvelle vie, la majorité des juifs survivants, disposés à parler et témoigner, se sont heurtés à une opinion publique peu enclin à l'écoute, tout au moins à la compréhension de l'horreur (propos choquants, trop durs, voire cyniques, surtout lorsqu'ils sont accompagnés de doute sur le sort de certains juifs). Peu de déportés juifs écrivent des livres et/ou connaissent un succès : les témoignages restent souvent à l'intérieur des familles quand ils ne sont pas cachés (comme dans la famille de Simone Veil, juive française déportée à Auschwitz, devenue une grande femme politique à la vie désormais bien connue et reconnue) ; d'autres évoquent leur culpabilité d'avoir survécu.

En fait, les juifs ne sont pas distingués dans la masse des déportés : sur les deux millions de Français absents à la Libération, une infime minorité sont des juifs survivants (3 000 sur les 75 000 déportés depuis la France pendant la guerre), la majorité des déportés le sont pour faits politiques et de résistance. Seul émerge et intéresse le souvenir de ces déportés résistants, honorés par l'État : les Juifs ne sont pas considérés comme un groupe spécifique ayant échappé à l'extermination (d'autant plus qu'ils sont recueillis dans les camps de concentration où ils ont été regroupés par les nazis après les marches de la mort consécutives à la libération des camps d'extermination par l'armée rouge).

Le début des années 1960 marque alors un réveil de la mémoire juive, notamment grâce au procès Eichmann en 1961. Adolf Eichmann, organisateur de la solution finale, est jugé à Jérusalem (après avoir été traqué et arrêté en Argentine par les services secrets israéliens) et condamné à mort, après un procès basé sur plusieurs témoins, entièrement filmé, devant deux fois plus de journalistes qu'à Nuremberg (le grand procès d'après-guerre qui n'avait pas permis de juger tous les criminels nazis et surtout d'entendre des témoins du génocide).

B. La résurgence de la mémoire juive (années 1960-1980)

En France, plusieurs procès de responsables de la déportation des juifs de France ont lieu suite aux actions militantes de certains intellectuels, au premier rang desquels les époux Serge et Beate Klarsfeld qui traquent les criminels de guerre nazis depuis le milieu des années 1960, créant en 1979 l'association des fils et filles des déportés juifs de France qui a pour but de défendre la cause des descendants de déportés. Ces « militants de la mémoire » organisent la traque d'anciens criminels nazis et poussent à l'organisation de procès après extradition comme pour Klaus Barbie, ancien chef de la gestapo à Lyon, retrouvé en Bolivie après des années de recherche, extradé en France en 1983 où il est inculpé : jugé en 1987 à Lyon pour avoir ordonné la déportation de 41 enfants juifs d'Izieu le 6 juin 1944, il est condamné pour crime contre l'humanité. Ce procès majeur en France, entièrement filmé pour être conservé comme archive historique, constitue un moment important dans la reconnaissance publique de la mémoire du génocide.

Un autre « militant de la mémoire », agissant par le biais des œuvres artistiques ou documentaires pour réactiver puis maintenir le souvenir du génocide, est le réalisateur Claude Lanzmann, ancien résistant et journaliste. Entre 1975 et 1983, il enquête pour retrouver des témoins directs du génocide, victimes ou bourreaux, puis réalise un film documentaire de 9 h 30 appelé *Shoah*, sorti en France en 1985 (cf. infra).



Focus les termes du génocide

- **Génocide** : ce mot est forgé en 1944 par Raphael Lemkin, professeur de droit américain, en associant la racine grecque *génos* (naissance, genre, espèce) au suffixe *-cide* (du latin tuer, massacrer). Il s'est imposé au tribunal de Nuremberg en 1945 même si le mot n'apparaît pas dans les inculpations officielles (qui retiennent crimes contre la paix, préparation de guerre d'agression, crimes de guerre et crimes contre l'humanité).
 - **Solution finale** : c'est l'expression des dirigeants nazis eux-mêmes (notamment depuis le décret « *Nacht und nebel* », nuit et brouillard, le 7 décembre 1941).
 - **Holocauste** : c'est le plus employé dans l'après-guerre et chez les Anglo-Saxons, à l'image de la série télévisée du même nom diffusée aux États-Unis en 1978, mais ce terme désigne à l'origine un sacrifice d'animal par le feu, repris dès la XIX^e siècle pour désigner des massacres de juifs (ou d'autres groupes ethniques).
 - **Shoah** : est employé depuis les années 1980, particulièrement en France, plus accepté par les juifs qui se réfèrent à son origine en hébreu (la catastrophe).
-